



point-justice

Permanence Juridique du CIDFF
Mardi et Jeudi 9h-12h/13h30-16h30
Sans rendez-vous

Psychologue CIDFF dans le cadre de l'aide aux victimes :
Vendredi 9h-12h /13h30-17h30, sur rendez-vous

Groupement solidarité des travailleurs migrants, droits des étrangers :
Lundi 9h-12h/14h-17h30 sur rendez-vous

Permanence CRESUS - surendettement :
Lundi 9h-12h/13h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous.

Union fédérale des consommateurs (UFC)
Jeudi le 1er et le 3ème, 14h-17h sur rendez-vous

Permanence sur le Logement (ADIL 78)
Vendredi 9h-12h/13h30-17h30 sur rendez-vous

Huissier de Justice :
Jeudi de 9h à 12h, sur rendez-vous

Délégué du Défenseur des Droits (litiges entre citoyens et administration, discriminations) :
Lundi 9h-12h et de 14h à 17h30, le mardi de 9h à 12h, sur rendez vous

Permanence des avocats :
Mercredi 14h à 16h, sur rendez-vous

Médiation familiale (APME) :
Mercredi de 9h à 12h, sur rendez vous

Notaire
Jeudi, le 2eme du mois de 14h à 17 h sur rendez-vous.

Conciliateur de Justice (litiges civils) :
Mercredi le 1er et 3ème du mois de 9h à 12h et le 1er, 2eme et 4eme du mois de 14h à 17h30, sur rendez vous

Ecrivain public :
Mardi 9h à 12h/13h30 à 17h30 sur rendez-vous
Mercredi 2ème et 4ème du mois de 9h à 12h sur rendez-vous ,
Jeudi de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous
Vendredi 1er et 3ème du mois de 13h30 à 17h sur rendez vous

Permanence PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) :
Mercredi de 13h30 à 17h30 sur rendez vous

Permanence pour les 16-25 ans :
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sans rendez-vous

Conseiller social et familial du CHIMM
Mercredi, le 1er et 3ème du mois de 14h à 16h30, avec ou sans rendez vous

Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine
79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX
01 34 92 73 42

Bouafle
Chapet
Ecquevilly
Evecquemont

Flins sur Seine
Gaillon sur Montcient
Hardricourt
Juziers

Lainville en Vexin
Les Mureaux
Meulan en Yvelines
Mezy sur Seine

Montalet le Bois
Tessancourt sur Aubette
Verneuil sur Seine
Vaux sur Seine



point-justice

Ecquevilly (CCAS):

Permanence juridique : le vendredi de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Ecrivain Public : le vendredi matin de 9h à 12h sans rendez-vous

Verneuil-sur-Seine (Mairie):

Permanence juridique: le 3ème Vendredi du mois de 9h à 12h et le 4ème jeudi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous

Ecrivain Public : le 2ème et 4ème Vendredi du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

Juziers (Mairie):

Permanence juridique : le 1er jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Meulan en Yvelines (Espace citoyens):

Permanence juridique : Le lundi de 9h à 12h, sur rendez-vous

Ecrivain Public : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous

Le mercredi de 13h30 à 17h30 (bureau à gauche de la mairie), sur rendez-vous

Chapet (Mairie):

Permanence juridique : le 2ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Hardricourt (Mairie):

Permanence juridique : le 3ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain Public: le 1er et 3ème mercredi du mois de 9h à 12 h, sans rendez vous

Mézy sur Seine (Mairie):

Permanence juridique : le 4ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Ecrivain public: le 1er et 3ème jeudi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Vaux sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : le 2ème et 3ème jeudi du mois de 15h à 19h sans rendez vous

Ecrivain Public : le 4ème jeudi du mois, de 18h à 20h sans rendez vous

Flins sur Seine (Mairie) :

Permanence juridique : le 1er et 3ème mercredis du mois, de 9h à 12h sans rendez-vous

Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine
79, boulevard Victor Hugo, 78130 LES MUREAUX
01 34 92 73 42

Bouafle
Chapet
Ecquevilly
Evecquemont

Flins sur Seine
Gaillon sur Montcient
Hardricourt
Juziers

Lainville en Vexin
Les Mureaux
Meulan en Yvelines
Mezy sur Seine

Montalet le Bois
Tessancourt sur Aubette
Verneuil sur Seine
Vaux sur Seine